
#VIDÉO - Le mandat de protection future | Ayez le réflexe Notaire

Publié le 07/05/2018



Avec le mandat de protection future, le choix que vous faites avant en désignant la personne qui s'occupera de vous après, évitez que l'on fasse des mauvais choix pour vous.

Avec le mandat de protection future, le choix que vous faites avant en désignant la personne qui s'occupera de vous après, évitez que l'on fasse des mauvais choix pour vous.

Agir avant c'est prévoir, réagir après c'est subir !

Le réflexe notaire, pensez-y avant, ça peut le faire !